novembre 2017

Velux

Velux France fête les 20 ans de son siège social

Implanté en France depuis 1953, le groupe Velux exploite cinq sites de fabrication sur notre territoire et a emménagé dans son siège social actuel de Morangis en 1997 après s'être d'abord implanté à Bagneux puis à Morangis en un autre lieu. Installée tout d'abord dans un bâtiment baptisé « Paul Cézanne » dont la structure illustre le concept des combles aménagés, la filiale française a mené en 2007 une extension du site avec une architecture différente permettant de montrer l'intégration de ses produits dans un bâtiment tertiaire – les bâtiments, qui regroupent le siège social mais aussi l'agence commerciale pour l'Ile-de-France et le centre de formation, ont été conçus comme un espace vivant qui intègre toutes les solutions d'entrée de lumière et de ventilation naturelles. Cet agrandissement a été mené avec le souci d'établir de bâtir un cadre de travail lumineux et aéré incarnant les valeurs de la marque, une ambition qui a valu à Velux France d'être lauréate du classement Great Place to Work en 2008, 2012 et 2014.

De fait, avec plus de 500 fenêtres de toit, l'architecture originale du bâtiment est à mi-chemin entre une maison individuelle et un bâtiment tertiaire et privilégie le concept des verrières en toiture pour faire entrer un maximum de lumière. Le toit en pente conçu comme cinquième façade du bâtiment renforce son intégration dans l'environnement et facilite la transition entre une zone d'activité et la zone pavillonnaire, située à proximité. Par ailleurs, les matières naturelles ont été privilégiées pour la construction (bois, pierre naturelle, ardoise,...) tandis que des espaces verts et un bassin font le tour du bâtiment, les parkings étant logés en sous-sol.

Succès du concept RenovActive
?

Conçu pour offrir à un coût modéré de l'ordre de 1 100 euros le mètre carré une réponse durable face à la précarité énergétique et l'insalubrité dans l'habitat existant, le projet RenovActive de rénovation d'un parc de logements sociaux mené par le groupe Velux en collaboration avec le bailleur social belge le Foyer Anderlechtois a remporté un réel succès. Inaugurée il y a un an (cf. BATI 35), la première maison équipée de techniques déclinables et facilement reproductibles mises en place par Velux a pleinement montré le bien-fondé de son concept en améliorant le bien-être des habitants tout en générant des économies d'énergie. D'ores et déjà, le Foyer Anderlechtois a décidé d'étendre cette initiative à quatre-vingt-six autres logements de son parc immobilier.

